

La co-intervention 2nde / 1ère

À partir d'une situation professionnelle, deux professeurs créent ensemble une activité. Les compétences professionnelles doivent être en lien avec le programme des disciplines visées. L'intervention des deux professeurs est réalisée dans un même espace-temps, en direction des mêmes élèves.

Objectifs

- Articuler les enseignements généraux et les enseignements professionnels pour favoriser la réussite des élèves.
- Mieux saisir l'intérêt des disciplines générales.
- Accroître la motivation des élèves.
- Favoriser l'engagement des élèves.

Heures

CAP	Bac pro
En 2de :	En 2de :
• EP/Français : 43,5h	• EP/Français : 30h
• EP/Maths : 43,5h	• EP/Maths : 30h
En terminale :	En 1ère :
• EP/Français : 39h	• EP/Français : 28h
• EP/Maths : 39h	• EP/Maths : 14h

EP : Enseignement professionnel

Cadre de mise en œuvre

Modalités de mise en œuvre

La co-intervention est une modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants interviennent ensemble dans une même salle (ou un même lieu) et au même moment. La co-intervention suppose nécessairement un co-enseignement.

Elle doit se construire à partir d'une situation professionnelle contextualisée issue du référentiel des activités professionnelles de la spécialité concernée (RAP), en mobilisant à la fois les connaissances, compétences et capacités du programme des disciplines générales, les tâches décrites dans le référentiel d'activités professionnelles et les compétences et savoirs associés décrits dans le référentiel de certification.

La mise en œuvre de la co-intervention exige anticipation, coordination des acteurs et structuration dans le temps autour de quatre phases principales :

- **Préparation** : Il s'agit de co-construire une progression en rapprochant les référentiels et les programmes concernés et en identifiant les compétences travaillées. Durant cette phase, les enseignants mettent en œuvre des compétences de l'enseignement général dans un contexte professionnel. Cette co-construction nécessite l'utilisation de situations professionnelles, de supports, d'évaluations et l'anticipation des différentes phases et la définition des rôles des deux enseignants.
- **Animation** : Elle peut revêtir plusieurs formes dans la classe, "co-enseignement" même espace et même rôle, "co-présence" même espace mais rôle différent, "co-intervention" même espace et même rôle et/ou rôles différents.
- **Évaluation** : La co-évaluation et le co-bilan des séances sont importants. Ils permettent de repérer les difficultés rencontrées et de constater les progrès réalisés par les élèves. Chaque enseignant évalue l'élève dans sa discipline. Il n'y a pas de ligne « co-intervention » dans les bulletins.



La co-intervention - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

La co-intervention dans la voie professionnelle - Eduscol

Dans la classe...

Une séance de co-intervention se construit à partir d'une activité professionnelle issue du référentiel des activités professionnelles (RAP) de la spécialité considérée. Elle doit permettre l'acquisition de compétences (savoir-faire, savoir-être, savoirs associés) du bloc d'enseignement professionnel et de connaissances, compétences et capacités du programme de français et/ou de mathématiques ou de physique-chimie.

Mise en oeuvre de la co-intervention avec les mathématiques.

L'activité professionnelle choisie fournit une situation contextualisée qui utilise ou fait apparaître des notions mathématiques.

Mise en oeuvre de la co-intervention avec la physique-chimie.

la situation concrète issue du référentiel des activités professionnelles illustre ou met en application un phénomène ou une notion figurant au programme de physique-chimie de la section. Cette situation ou activité possède nécessairement une dimension expérimentale.

Mise en oeuvre de la co-intervention avec le français.

La situation ou l'activité issue du référentiel des activités professionnelles met en oeuvre des compétences du programme de français et s'inscrit dans une culture (culture professionnelle et culture générale) que la co-intervention s'attache à enrichir.

La co-intervention peut être mise en oeuvre selon des heures réparties de façon hebdomadaire, toutefois des répartitions par quinzaine, toutes les trois semaines ou regroupées sur une période restent envisageables.

Il s'agit donc d'un travail d'équipe entre deux disciplines différentes pour construire une nouvelle modalité d'enseignement. La co-intervention suppose ainsi un travail de préparation et des temps de concertation qui permettent de construire ensemble les séances.

Bénéfices pédagogiques escomptés et leviers

Pour l'enseignant :

- Transversalité de l'enseignement.
- Une meilleure acquisition des compétences par les élèves.
- Enrichir les pratiques des enseignants
- Prise en compte de la diversité des élèves

Pour les élèves :

- Un meilleur accompagnement.
- Construction de nouveaux gestes professionnels.
- Réinvestissement des notions de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel.
- Un meilleur climat scolaire.

Témoignage



La co-intervention - Site "voie professionnelle" - Académie de Versailles

La co-intervention dans la voie professionnelle - Eduscol